



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, Route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0

Tél.: (450) 827-2538 Fax: (450) 827-2640

courriel : franklin@qc.aira.com

DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATIONS

FR-004-15

**FOURNITURE ET INSTALLATION
D'ENSEIGNES RURALES 911**

JUIN 2015

1. Objet de l'invitation

La municipalité de Franklin et la municipalité de Havelock se joignent pour solliciter des entreprises spécialisées dans la vente et l'installation d'enseignes rurales 911 afin de faciliter le repérage des adresses civiques et par conséquent, l'intervention des services d'urgence.

2. Les spécifications des travaux.

Les travaux consistent essentiellement en la fourniture et l'installation d'enseignes rurales 911 avec les poteaux et accessoires requis et dont les spécifications sont les suivantes :

Enseignes rurales 911

Quantité : 1 219 plaquettes réfléchissantes.

Enseignes (plaquettes) : grade ingénieur
avec pellicule en vinyle réfléchissant
chiffres blancs sur fond bleu (standard - bleu royal)

Dimensions des plaquettes :

Épaisseur : 2.1mm

Longueur : 330mm (13 pouces)

Hauteur : 127mm (5 pouces)

Poteaux :

Quantité : 1 219 poteaux

Matériau et dimensions : galvalume (aluminium, zinc et silicium) de 7' de hauteur, type Duratube Plus, avec tube de 1" x 1", ép. : .049 ", 2 trous 5/16 " à 3" C/C, à 1" du bord

Accessoires :

Quantité : 1 219 accessoires et quincaillerie d'installation servant à l'installation des plaquettes sur poteau.

Installation :

Un prix est demandé pour le service d'installation, avec taux fixe à la pièce et ce, pour les 1 219 enseignes (plaquettes) et poteaux à être installés.

3. Date de réalisation :

Les travaux pourront être entrepris dès après la date de l'octroi du contrat (le ou vers le 22 juin 2015) et devront être complétés aussitôt que possible et **au plus tard, le mercredi le 30 septembre 2015.**

4. Soumissions

Les soumissions doivent être reçues à la Municipalité **au plus tard le lundi 22 juin 2015 à 12h00**, dans une enveloppe cachetée adressée de la manière suivante :

Invitation à soumissionner

Enseignes rurales 911

À l'attention de : Monsieur François Gagnon

Municipalité de Franklin

1670, route 202

Franklin (Québec)

JOS 1E0

L'ouverture publique des soumissions se fera au même endroit, le même jour (22 juin 2015) à 12h15. Les soumissionnaires désirant assister à l'ouverture des enveloppes sont les bienvenus.

La Municipalité de Franklin ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui auront été remises.

4.1 Admissibilité

Pour être admissible à soumissionner concernant les appels d'offres sur invitation, le fournisseur doit avoir reçu son invitation à soumissionner directement de la Municipalité.

4.2 Conditions de recevabilité et de conformité

Les cas pouvant entraîner le rejet de la soumission sont notamment :

1. le fait, par le soumissionnaire, de ne pas accompagner sa soumission de la déclaration relative à l'absence de collusion, de l'absence de toute condamnation en vertu d'une loi pénale dont la nature de l'accusation est incompatible avec le fait de se voir octroyer un contrat public ou de faire une déclaration incomplète, fausse ou trompeuse;
2. le fait qu'une entreprise ou l'un de ses administrateurs ait été reconnue coupable d'une infraction de nature pénale et incompatible avec le fait de se voir octroyer un contrat public, notamment en matière de fraude, de collusion ou de corruption ou qu'elle ait été reconnue coupable d'une infraction prévue à la Loi fédérale sur la concurrence (L.R.C., 1985, ch. C-34) relativement à un contrat octroyé par une administration publique au Canada ;
3. lorsqu'il y a des motifs raisonnables et probables de croire qu'un ou plusieurs soumissionnaires ont truqué leur offre ou se sont adonnés à de la collusion dans la préparation de leur soumission;
4. lorsqu'un soumissionnaire tente, par une intervention politique ou administrative, d'influencer, par de l'intimidation ou autrement, l'attribution du contrat pour lequel il a présenté une soumission.

5. Communication-Personne ressource

Tout renseignement ou information additionnel concernant la présente invitation à soumissionner peut seulement être obtenu auprès de M. François Gagnon, Directeur général, soit par télécopieur au 450 827-2640 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: franklin@qc.aira.com

6. Engagement du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit lire attentivement tous les documents faisant partie de la demande de soumissions et il doit signer sa soumission afin de confirmer qu'il a pris connaissance des conditions et qu'il les accepte.

7. Politique de gestion contractuelle

La politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Franklin s'applique à la présente demande de soumissions. Chaque soumissionnaire **DOIT** obligatoirement compléter, signer et joindre à sa soumission l'**Annexe 1 " Déclaration du soumissionnaire jointe au présent document "**.

LE DÉFAUT DE JOINDRE CE DOCUMENT DÛMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ À LA SOUMISSION ENTRAÎNERA LE REJET AUTOMATIQUE DE CELLE-CI.

8. Documents à retourner avec la soumission

Le soumissionnaire doit s'assurer d'inclure à sa soumission chacun des documents suivants, à défaut de quoi la soumission pourrait être rejetée :

a) Original et une copie signée du document du formulaire de soumission (une description détaillée des travaux et des matériaux est obligatoire, sous peine de rejet de la soumission) ;

b) Annexe- 1 **Déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée;**

c) une preuve d'assurance (pour le service d'installation);

d) la preuve de pouvoir exercer des activités commerciales;